

Liège, le 23 mai 1919

Monsieur et honore' Coufrère,

Dans sa séance du 18 de ce mois,  
la société géologique de Belgique vous a  
d'écarter le titre de membre honoraire. Elle a  
voulu, par là, rendre hommage à votre valeur  
scientifique et vous donner un témoignage  
de la haute estime dans laquelle elle tient  
vos travaux.

Il m'est tout particulièrement agré-  
able de vous en faire part et je vous prie de  
croire, Monsieur et honore' Coufrère, à mes sen-  
timents de haute considération

le secrétaire général,

Doumaire

à Monsieur Emile Cartailhac  
professeur à la Faculté des Lettres  
Correspondant de l'Institut  
6, rue de la Harpie, à Toulouse.

